AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

Renouvellement de l'agrément de dépannage et de remorquage des véhicules légers sur les autoroutes non concédées du département des Bouches-du-Rhône (A7, A50, A55, A51 A507/L2 et leurs annexes).

1. Autorité organisatrice :
Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIR Méditerranée), District Urbain – Chemin du Commandant Jean-François MATTEÏ 13 240 SEPTEMES-LES-VALLONS

– Tél. : 04/91/96/35/19 – Courriel : Du.Dirmed@developpement-durable.gouv.fr.

2. Objet de la consultation :
Renouvellement de l'agrément pour le dépannage et le remorquage des véhicules légers sur les autoroutes non concédées du département des Bouches-du-Rhône (A7, A50, A55, A51, A507/L2 et leurs annexes).

3. Durée de l'agrément : 5 ans maximum.

4. Nombre d'agréments : 3 dépanneurs.

5. Conditions d'exécution :
Chaque candidat doit pouvoir mettre au moins 2 dépanneuses à la disposition des forces de l'ordre et de l'exploitant, par secteur, de jour comme de nuit, y compris les samedis, dimanches et jours fériés. Les tours de permanence sont établis par les Forces de l'Ordre et la DIR Méditerranée.

6. Dossier de consultation :
Les critères de sélection des candidatures sont définis dans le règlement de consultation. Les modalités techniques auxquelles les candidats doivent satisfaire sont définies dans le cahier des charges. Ces deux documents sont téléchargeables gratuitement sur la Plateforme des Achats de l'État (PLACE) : www.marches-publics.gouv.fr – Référence : **DIRMED-206-019-CAM-DU**

7. Renseignements :

- administratifs : 04/91/96/35/19 Mme Corinne MANZONI ou M. Michel PELLET (corinne.manzoni@developpement-durable.gouv.fr / michel.pellet@developpement-durable.gouv.fr)
- techniques : 04/91/96/35/19 Mme Corinne MANZONI ou M. Michel PELLET (corinne.manzoni@developpement-durable.gouv.fr / michel.pellet@developpement-durable.gouv.fr)

8. Date d'envoi de l'avis à la publication : 20 novembre 2026

9. Date limite de dépôt des offres :

La date limite de dépôt des offres est fixée au **15 janvier 2027 à 18h00**. **Seule les remises des offres dématérialisées sont acceptées.** Les offres papiers ne seront pas examinées.